

**Commune de
CAMPHIN-EN-PEVELE
59124**



Carte Environnementale



Pour information

PLAN

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbanisme

Date de mise à jour : 17/02/2014
Sources : Gestionsaires Srvitudes
(c) Cadastre / Pa - Dgfp
Email : ddtm-sut@nord.gouv.fr

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**



D.D.T.M 59

LEGENDE

- Contour de commune
- Infrastructure**
- Autoroute
- Route Départementale
- Voie Bruyante -Secteur de Bruit
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)
Source : C.GI 59
- Patrimoine Naturel**
- Inventaire Espace Boisé 2005 Source : Ddtm59 - Sigale Conseil Régional

Annexes

Voies Bruyantes - Secteur de bruit
Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent. Un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.
Quelles sont les infrastructures concernées ?
- les routes et rues écouant plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour,
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,
- les infrastructures en projet sont également concernées (dès publication de l'acte d'ouverture d'enquête publique ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).

